



Cours de formation M1

« Récréations & libre jeu en extérieur » Module 1 « Cours d'écoles & terrains de jeux »

Moments de détente, de liberté, d'exploration... Moments pour retrouver ses amis, pour courir dehors, sauter, déambuler, faire du bruit, discuter, rêver..., les récréations et pauses de jeux libres en extérieur sont les temps forts de la journée des enfants.

Pourquoi ces temps informels sont-ils si importants à leurs yeux ? Et que s'y passe-t-il réellement ?

A partir des réponses recherchées à ces questionnements, nous réfléchirons aux espaces de jeux en extérieur et à leurs potentiels ludiques. Puis nous établirons un diagnostic complet de la cour, apprenant à reconnaître et évaluer les différents paramètres qui la composent. Enfin, et à partir de cette cartographie, nous élaborerons collectivement des propositions d'amélioration et dresserons un plan d'action.

Compétences visées :

- ✕ Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
- ✕ Gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.
- ✕ Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre l'importance du jeu choisi et dirigé par l'enfant et mesurer les bénéfices de temps de jeux informels
- Savoir évaluer un terrain de jeu, ses potentiels et ses manques
- Lancer une dynamique collective sur un projet de transformation de la cour
- Connaître les réglementations et normes pour un terrain de jeu et ses équipements.



Contenus pédagogiques :

- La notion de pulsion ludique et les 16 différentes formes de jeux enfantins
- L' « affordance ludique » d'un objet ou d'un espace
- Les 15 composantes d'un espace de jeu répondant au besoin des enfants
- Construction à plusieurs de propositions concrètes pour dynamiser le potentiel ludique d'une cour d'école
- Exemples d'aménagements et idées pour chaque composante
- Réglementations et normes.

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques & pratiques
- Élaborations collectives, pédagogie active, co-construction des contenus
- Alternance de travail individuel, par paires, en petits ou grands groupes
- Visite et évaluation d'un (ou plusieurs) terrain-s de jeu in situ
- Diaporama
- Textes de référence

Supports fournis :

- Une grille d'évaluation du terrain de jeu
- 1 Livret de formation reprenant les contenus du module
- Visuels et images correspondant à chaque projet d'école

Public visé :

Professionnels de l'animation et du jeu, professionnels de la petite enfance et intervenants en milieu scolaires & périscolaires (écoles maternelles et élémentaires), enseignant-es, bénévoles, parents.

Personnes en situation de handicap :

Nous nous efforçons de rendre nos formations accessibles à tous publics. Informez-nous à tout moment, en particulier grâce aux questionnaires préalables, **sur vos besoins ou demandes**. Nous adapterons ainsi nos méthodes et nos contenus au plus proche de vos situations.

Pré-requis : aucun



Lieu de l'intervention : partout en France

Durée de l'intervention, date et horaires : à définir avec la structure

Mode d'organisation pédagogique :

- Présentiel.
- En intra ou en inter (à définir avec la structure)

Encadrement : un ou une formatrice pour 16 participants environ

Dispositifs de suivi :

Nous nous assurons de la présence des participant-es par la signature d'une feuille d'émargement par demi-journée.

Un certificat de réalisation de l'action de formation est remis à chaque participant-es en fin de parcours de formation.

Appréciation des résultats et évaluation de la formation :

Des QCM sont réalisés en fin de chaque module.

Une enquête de satisfaction est proposée en fin de parcours.

Tarifs : il varie entre **890 € TTC et 1200 € TTC / jour de formation délivrée** (en fonction des contraintes géographiques et autres). Il s'agit d'un **tarif pour une formation collective**. Nous contacter pour un devis adapté.

Délai : à réception du devis signé ou dès l'accord de financement de l'OPCO, sous **3 mois maximum** (hors vacances scolaires).

*Chaque école est unique et nous adaptons ce déroulé type à vos besoins et contraintes
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 75 54135 75 au titre de la formation professionnelle continue,
auprès de la préfecture de la région Ile de France*